



CERTIFICAT DE CAPACITÉ ORTHOPHONISTE



300 ECTS

5 ANS



UFR3S

Département de Médecine
Centre de formation
universitaire en orthophonie
(CFUO)
Metro : CHU Eurasanté

Responsable pédagogique
Étienne ALLART
direction-orthophonie@
univ-lille.fr

Contact administratif
cfuo@univ-lille.fr
Tél. 03 20 62 76 18

Capacité d'accueil :
90 nouvelles inscriptions
chaque année
*Formation sélective (voir critères
sur Parcoursup)

Option
Non

Régimes d'étude
Formation initiale, formation
continue

Langue d'enseignement
Français

Stages
Oui

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'orthophoniste est le professionnel de santé en charge de la promotion de la santé, la prévention, l'évaluation et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales et de la promotion de la santé (article 126 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016).

Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) est le diplôme nécessaire pour exercer la profession d'orthophoniste. Le Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) de l'UFR3S-Médecine fait partie des 21 Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) qui préparent, chaque année, 905 étudiants à ce diplôme.

LES + DE LA FORMATION

- Un enseignement centré sur le développement progressif des compétences de l'étudiant
- Une équipe d'enseignants étoffée
- Approches pédagogiques innovantes (travaux en groupes, simulation en santé)
- Un environnement hospitalo-universitaire dynamique
- Des interactions avec de nombreux laboratoires de recherche

Pour plus d'informations rendez vous sur le site internet :

- <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/orthophonie>

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOphonie

Principales matières enseignées :

les sciences biomédicales (biologie, anatomie, neurosciences, ORL, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, pharmacologie) les sciences physiques et techniques (physique acoustique, techniques d'exploration), la santé publique, la méthodologie (statistiques, bibliographie, plan expérimental), les sciences humaines et sociales (linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, sciences de la société), et les pratiques professionnelles (troubles développementaux et acquis : communication et langage oral, langage écrit, cognition mathématique, phonation et déglutition, handicap).

Ce socle est indispensable à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste et à la formation à une démarche scientifique rendue nécessaire par l'évolution des connaissances et les progrès de la recherche.

La formation théorique du 1^e cycle (1A, 2A, 3A) est complétée chaque année par une formation clinique et des stages (formation pratique). Les premiers stages correspondent à des stages d'observation auprès de jeunes enfants en école, de personnes âgées, ainsi que des stages de découverte en orthophonie. Ils se poursuivent par des stages cliniques orthophoniques d'observation, des stages semi-actifs puis actifs (3A, 4A, 5A).

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique.
- Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient
- Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie
- Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique
- Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation

ET APRÈS

POURSUITE D'ÉTUDES :

L'orthophoniste en titre peut faire évoluer sa carrière en s'investissant dans le soin (formation de cadre de santé, DU (Diplôme Universitaire) dans certains domaines spécifiques comme l'audiofonologie ou la neuropsychologie). Il peut également pour suivre ses études en 3^e cycle en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat (par exemple dans le champ des sciences humaines et sociales ou des neurosciences).

INSERTION :

L'insertion professionnelle à l'issue des études est très bonne avec des conditions d'exercice variées. L'orthophoniste peut exercer auprès d'enfants et/ou d'adultes, en salariat dans des établissements publics ou privés et dans des structures variées (ex. : centres médico-psychologiques, services hospitaliers d'ORL, de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie), en libéral ou en exercice mixte. Il collabore avec divers professionnels des secteurs médical, paramédical ou social (médecins généralistes et spécialistes (ORL, neurologues, psychiatres, rééducateurs), psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthoptistes, infirmiers, éducateurs spécialisés, assistantes de service social).

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 15 janvier 2026 et le 13 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>
Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.